



## **AVIS PUBLIC**

### **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

#### **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

Avis public donné par la soussignée, greffière adjointe de la ville de Léry, qu'au cours de la séance ordinaire du 11 février 2026 qui aura lieu à la salle du conseil municipal située au 1, rue de l'Hôtel de Ville, à compter de 19 h 30, le conseil prendra en considération la demande de dérogation mineure suivante :

#### **NATURE DE LA DEMANDE :**

La demande vise à autoriser une dérogation mineure relative à la superficie d'un lot existant afin de régulariser la situation d'un terrain dérogatoire sur un terrain portant le numéro de lot 5 141 609 du cadastre du Québec, situé au 1589, chemin du Lac-Saint-Louis, dans la zone H01-01.

Superficie projetée du lot : 893,7 m<sup>2</sup>

Norme minimale exigée : 930 m<sup>2</sup>

Dérogation demandée : 36,3 m<sup>2</sup>

#### **EFFET DE LA DEMANDE :**

La demande contrevient au règlement de zonage numéro 2016-451 concernant les dispositions relatives à la superficie minimale des lots, lequel prévoit une superficie minimale de 930 m<sup>2</sup> pour les terrains situés dans la zone visée.

Toute personne intéressée par cette demande peut se faire entendre par le conseil municipal lors de la séance ci-haut mentionnée.

**DONNÉ À VILLE DE LÉRY, ce 27e jour du mois de janvier 2026**

Ann-Julie Thomas  
Greffière adjointe